

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE ACCOMPAGNANT LE BUDGET PRIMITIF 2026 DU CCAS DE GARDANNE

EXPOSE DES MOTIFS PAR LA VICE-PRESIDENTE

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielle est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour le CCAS.

Le budget (acte de prévision) retrace l'ensemble des dépenses et recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables.

➤ Section de fonctionnement

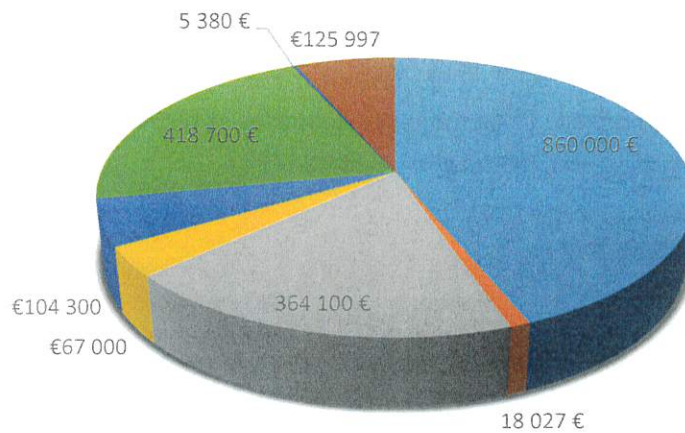
a) Les recettes

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (portage de repas, télé-assistance, aide-ménagère, espace d'activités séniors), des remboursements d'indemnités journalières, de la subvention municipale, participations et dotations du CD13

CHAP	Recettes	2025	2026	Evolution en valeur
013	Remboursement sur rémunérations du personnel	78 323,72€	67 000,00€	-11 323,72€
	Remboursement CAP	4 690,00€	370,00€	-4 320,00€
	Remboursement sur autres charges	28 787,71€	0,00€	-28 787,71€
70	Prestations de services	410 884,31€	418 700,00€	7 815,69€
74	Subvention communale	860 000,00€	860 000,00€	0,00€
	Subvention du CD13 (ASELL et dossiers aide légale)	46 319,00€	18 027,80€	-28 291,20€
	Participation CD13 (aide sociale, APA, aide-ménagère légale, dotation CTI)	372 284,99€	364 100,00€	-8 184,99€
	Participation caisses et usagers	104 066,12€	104 300,00€	+233,88€
75	Libéralités reçues - dons	10 002,20€	5 010,65€	-4 991,55€

77	Produits des cessions immo	2 848,78€	0,00€	-2 848,78€
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 918 206,83€	1 837 508,45€	-80 698,38€
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	16 491,04€	125 997,55€	109 506,51€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 934 697,87€	1 963 506,00€	28 808,13€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- SUBVENTION VILLE
- SUBVENTION CD 13
- PARTICIPATION CD 13
- REMBOURSEMENT SUR REMUNERATIONS PERSONNEL
- PARTICIPATION CAISSES ET USAGERS
- PRESTATIONS DE SERVICES
- REMBST CAP ET DONS
- EXCEDENT FINANCIER

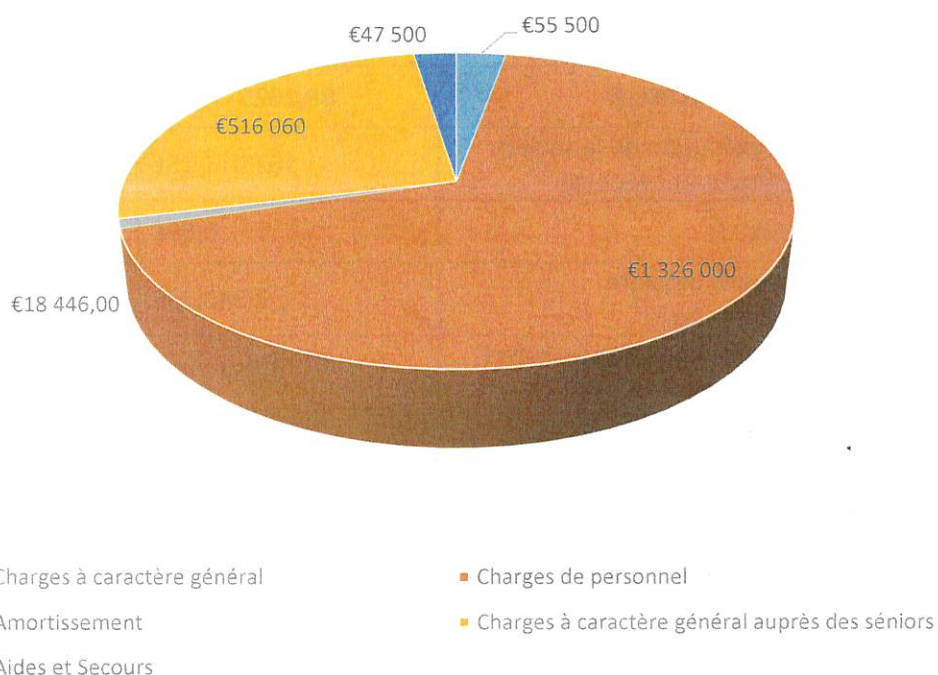
b) Les dépenses

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du CCAS.

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux frais afférents au portage de repas, télé-assistance, espace d'activités séniors, aux frais de formations du personnel, aux salaires, assurances, aux aides et autres secours ...

CHAP	Dépenses	2025	2026	Evolution en valeur
011	Charges à caractère général	23 994,11 €	55 500,00 €	31 505,89€
	Charges à caractère général auprès des séniors	459 047,73 €	516 060,00 €	57 012,27€
012	Frais de personnel	1 270 113,92 €	1 326 000,00 €	55 886,08€
65	Aides et autres secours	40 148,38 €	47 500,00 €	7 351,62€
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 793 303,54	1 945 060,00 €	151 756,46€
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	15 396,18€	18 446,00 €	3 049,82€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 808 699,72	1 963 506,00€	154 806,28

REPARTITION DES DEPENSES



➤ Section d'investissement

a) Les dépenses

Les dépenses d'investissement font varier le patrimoine de l'établissement.

Les possibilités d'investissement du CCAS sont strictement encadrées par la réglementation. Les investissements doivent permettre de mettre en place des équipements en rapport avec les missions sociales.

Les dépenses d'investissement 2026 s'élèvent à 196 982,06€

ARTICLE	LIBELLE	BP 2025	BP 2026
2031	Frais d'études non suivies de réalisations	0,00€	0,00€
2032	Frais de recherche et de développement	0,00€	0,00€
2051	Concession, brevet, licence	0,00€	16 000,00€
2138	Bâtiments légers et abris	0,00€	0,00€
2181	Installations générales, aménagements divers	0,00€	28 000,00€
21828	Matériel transport	0,00€	60 000,00€
21838	Autre matériel informatique	0,00€	24 000,00€
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00€	28 000,00€
2185	Matériel de téléphonie	0,00€	12 000,00€
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00€	28 982,06€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,00€	196 982,06€

b) Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement correspondent surtout aux amortissements et excédents antérieurs.
Les recettes d'investissement 2026 s'élèvent à 196 982,06€, les crédits sont répartis ainsi :

ARTICLE	LIBELLE	BP 2025	BP 2026
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	162 013,15€	178 536,06€
10222	F.C.T.V.A	0,00€	0,00€
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 848,78€	0,00€
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 547,40€	18 446,00€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		177 409,33	196 982,06€

➤ Emprunts et l'encours de la dette

Le CCAS ne dispose actuellement d'aucun emprunt.

La Vice-Présidente du CCAS
Claire CAMPODONICO



Transmis en S/Préfecture le : 06/05/2026
Reçu en S/Préfecture le : 11/05/2026